

Communiqué de presse

Paris, le 11 septembre 2018

Le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) s'est réuni pour sa dix-huitième séance ce mardi 11 septembre 2018.

Sous la présidence de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, le Haut Conseil a actualisé son diagnostic des risques et des vulnérabilités potentielles susceptibles d'affecter le secteur financier français, à la lumière notamment des développements intervenus depuis sa dernière réunion en juin 2018. Il prend en particulier note de l'accroissement des facteurs d'incertitude conjoncturels et politiques, notamment dans les pays émergents, susceptibles de faire peser un risque sur la croissance et suit avec attention leurs conséquences éventuelles pour la stabilité financière.

Le Haut Conseil confirme son diagnostic concernant le renforcement du cycle financier en France, constaté depuis plusieurs trimestres, et qui avait appuyé sa décision de relever le taux du coussin contra-cyclique lors de sa dix-septième séance. Il constate en particulier que, sur les marchés financiers, le risque d'une réappréciation des primes de risque, considéré comme un des risques principaux pour la stabilité financière, continue de progresser dans un contexte où les valorisations sur les marchés financiers restent élevées, indiquant un appétit pour le risque soutenu.

Le Haut Conseil observe également que l'endettement du secteur privé non financier continue de croître pour atteindre 131,0 % du PIB au 1^e trimestre 2018 (58,4 % pour les ménages et 72,7 % pour les sociétés non-financières, SNF). La dynamique observée ces dernières années a conduit la France à un taux d'endettement des agents privés non financiers aujourd'hui supérieur à la moyenne de la zone euro comme à ceux de nos principaux partenaires. Sur la période récente, la croissance de la dette a également accéléré dans le reste de la zone euro.

Pour les SNF, la hausse de l'endettement reste marquée, portée par la progression des encours de crédit bancaire (+6,0 % sur un an en juin 2018), tandis que la dette de marché reste dynamique. La progression du crédit concerne toutes les tailles d'entreprises, avec une croissance toujours robuste du crédit bancaire aux PME et aux ETI.

L'encours de crédit aux ménages progresse également à un rythme soutenu : +5,5 % sur un an en juin 2018, principalement porté par le crédit immobilier. Les prix de l'immobilier continuent par ailleurs leur progression (+3,2% au niveau national au 1^{er} trimestre 2018) et ces évolutions continuent de s'accompagner d'un certain assouplissement des conditions d'octroi.

Ce dynamisme du crédit à l'habitat, qui s'opère dans un contexte de taux particulièrement favorable pour les ménages et de dégradation des marges pour les établissements de crédit, a

conduit le Haut Conseil à examiner plus spécifiquement lors de cette séance les risques qui pourraient lui être associés. À ce stade, le Haut Conseil considère que le niveau des risques pour les ménages et les établissements de crédit reste contenu, mais nécessite de maintenir une vigilance renforcée sur l'évolution des conditions d'octroi de crédit et la tarification des crédits immobiliers par le secteur bancaire, dans un contexte où les pratiques commerciales des établissements peuvent en faire un produit d'appel.

Le Haut Conseil a par ailleurs préparé sa décision concernant la fixation du taux du coussin de fonds propres contra-cyclique. Cette décision ainsi que les éléments de justification de ce taux seront publiés ultérieurement au *Journal Officiel* de la République Française et sur son site.

Le Haut Conseil se tient prêt à agir de nouveau dans les prochains mois si les risques cycliques déjà identifiés continuent de croître.